



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Bulletin de Santé du végétal et réseau d'épidémiosurveillance végétale

Johanna GOUDENOVE – Chambre régionale d'Agriculture

Christophe ROUBAL - DRAAF



Bilan BSV 2020-2021

- **9 filières** suivies dont **4 éditions inter-régionales**, + de **30 cultures** suivies
- **820 parcelles** d'observations, 135 observateurs, 18 animateurs (55 organismes partenaires)
- **136 bulletins** publiés en 2020, 132 (provisoire) en 2021
- **+ de 3 400 abonnés** (+ autres canaux de diffusion) dont **30% d'agriculteurs**, en majorité des acteurs du conseil (progression du nb d'abonnés à 2 chiffres chaque année)

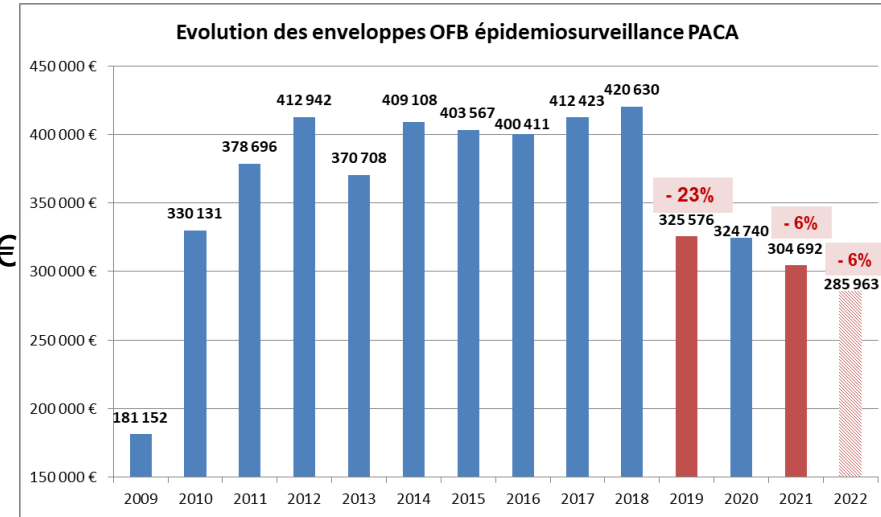
Bilan 2020-2021

- Budgets Ecophyto 2021 connus le 23/12/2020: **baisse de ~6%** de l'enveloppe BSV
- Baisse homogène sur toutes filières financées
- Autonomie des filières pour affecter la baisse:
 - Observation: suppression de parcelles viticoles, nb d'espèces suivies en horticulture, fenêtre d'observation ciblée sur période plus à risque, ↘ forfait/parcelle (arrêt de suivis chronophages, - de saisies BDD → d'où + d'observations à dire d'expert)
 - Réduction voire suppression des achats (pièges, analyses)
 - Animation: ↘ temps d'animation

Le Budget 2022 : un montant assuré, baisse d'~ 17 000 €

- SBT : 285 963€ en 2022, (potentiel) recul de **17 440€**
- ENI : 42 637 € en 2022, un recul de 1 322 €
- Explication :

- Pour les ENI : 30 000 € de l'enveloppe nationale redistribuée au MNHN+ sous-consommation structurelle (résistances)
- Pour la SBT : prélèvement pour l'évolution de la gestion des bases de données



2021 : remise en cause dans un contexte de copilotage à 4 ministères,

Financement non assuré pour les années à venir

Des chantiers nationaux portés par la DGAL

- GT données : fin d'Epiphyt, remplacement progressif par Vigiculture
- GT modélisation : projet de plateforme commune pour toutes les filières tous les modèles. Maquette établie, mais budget? un moratoire *(un projet météo inter-instituts qui émerge)*
- GT BSV : un BSV rénové « 2.0 » avec des ambitions nouvelles pour répondre aux attentes des partenaires hors agriculture

La matrice régionalisée de priorisation des bioagresseurs

- La méthode
- Un exemple légume PACA (tomate)
- Un grand nombre de bioagresseurs « SORE » potentiellement détectés (PACA région sentinelle)



La matrice régionalisée

Enjeu 1: Ecophyto (consommation phyto +++)

qualification des enjeux

(0= pas d'enjeu, 1= faible, 2=moyen, 3= enjeu très fort)

qualification des enjeux (0= pas d'enjeu, 1= faible, 2=moyen, 3= enjeu très fort)						Evaluation socle 1		
Consommation PPP (quantitatif) et/ ou IFT	pour information : enjeu sécurisation des productions	Enjeu biodiversité fonctionnelle	Risque s.a / santé (cmr)	Impact s.a. sur l'environnement (biodiversité, eau, air)	Enjeu phyto local	Pondération (évaluation hors enjeu phyto local)	SYNTHESE : couple retenu (OK), ou non retenu (ko) - hors enjeu phyto local	Synthèse au titre d'enjeu phyto local
65%		5%	15%	15%	NA			
2	2	1				1,4	ko	ko
1	3					0,7	ko	ko
3	3	1				2,0	OK	Ok
1	2		3			1,1	ko	Ok
3	3	1				2,0	OK	Ok
3	2	1				2,0	OK	Ok

La matrice régionalisée

Enjeu 2: autres thématiques (biodiversité, santé, export...)

Autres enjeux : socle 2				Evaluation socle 2
Enjeu 1 certification export	Enjeu 2 "one health"	Enjeu 3a : risque apparition résistance	Enjeu 3b : enjeu économique filiales	intérêt à suivre sous réserve de cofinancements hors Ecophyto sur l'un des 3 enjeux du socle 2
3		3		VRAI
1		2		FAUX
		2		FAUX
1		2		FAUX

La matrice régionalisée

Enjeu 3: surveillance non officielle OQ ou émergents

suivi OQ : socle 3			Evaluation socle 3	
Intérêt d'une surveillance non officielle d'OQ ou ON émergents	volonté de la filière à assurer ces suivis : Oui / Non	Budget annuel souhaité (BOP206) (€)	Couple ON / culture proposé au suivi socle 3: O/N	commentaires ou observations (obligatoire en cas de couple à enjeu local proposé)
	3 oui	1050		Enjeu économique énorme, difficulté de gestion du au mode d'action du bioagresseur. Besoin permanent d'animation, encore plus du fait de la réforme de l'arrêté, avec une transition sensible vers une déréglementation.
	1 oui	1050		
	1 oui	1050		
	1 oui	1050		

Exemple tomate

CULTURES LEGUMIERES		qualification des enjeux (0= pas d'enjeu, 1= faible, 2=moyen, 3= enjeu très fort)					Evaluation socle 1			Autres enjeux : socle 2				Evaluation socle 2		suivi OQ : socle 3		Evaluation socle 3	
Culture ou espèce suivie	Bioagresseur (maladie, ravageur, adventices...)	Consommation PPP (quantitatif) et/ou IFT	pour information : enjeu sécurisation des productions	Enjeu biodiversité fonctionnelle	Risque s.a / santé (cmr)	Impact s.a. sur l'environnement (biodiversité, eau, air)	Enjeu phyto local	Pondération (évaluation hors enjeu phyto local)	SYNTHÈSE : couple retenu (OK), ou non retenu (ko) - hors enjeu phyto local	Synthèse au titre d'enjeu d'enjeu phyto local	Enjeu 1 certification export	Enjeu 2 "one health"	Enjeu 3a : risque apparition résistance	Enjeu 3b : enjeu économique filières	Intérêt à suivre sous réserve de cofinancements hors Ecophyto sur l'un des 3 enjeux du socle 2	Intérêt d'une surveillance non officielle d'IDD ou ON émergents	volonté de la filière à assurer ces suivis : Oui / Non	Budget annuel coulé (BOP206) (0)	Couple ON / culture proposé au suivi socle 3: O/N
	Oldium	2	2	1				1,4	ko	ko			3		VRAI				
	Botrytis - Pourriture Grise	1	3					0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Cladosporiose	3	3	1				2,0	OK	OK			3		VRAI				
	Mildiou de la pomme de terre	1	2		3			1,1	ko	OK			3		VRAI				
	Aleurode des serres	3	3	1				2,0	OK	OK	2		3		VRAI	oui			
	Acarien jaune tisserand T. urticae	3	2	1				2,0	OK	OK	3		3		VRAI	oui			
	Acarien/ de la tomate ou acariose bronzée																		
	Aculops lycopersici	3	3	1				2,0	OK	OK			3		VRAI				
	Punaise	3	3	1			2	2,0	OK	OK			3		VRAI				
	Punaise anthocoride	2	3	1				1,4	ko	ko			3		VRAI				
	tuta absoluta	2	3	1				1,4	ko	ko			3		VRAI				
	Mineuse de la tomate	1	2					0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Puceron	1	1					0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Noctuelles défoliatrices	1	1					0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Noctuelle des fruits	1	1					0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Cochenille farineuse	1	3	1				0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Thrips	2	1		3			1,8	ko	OK			3		VRAI				
	Limace	0	0					0,0	ko	ko			0		FAUX				
	fourmis	1	1					0,7	ko	ko			0		FAUX				
	verticilliose	1	2	1				0,7	ko	ko			3		VRAI				
	Autres Champignons telluriques	2	3	1				1,4	ko	ko			0		FAUX				
	Fusariose sur racine et collet	0	1	1				0,1	ko	ko			3		VRAI				
	Nématode	3	3	1				2,0	OK	OK			3		VRAI				
	agrobactérium	0	2	1				0,1	ko	ko			0		FAUX				
	Adventices toutes espèces	1	1					0,7	ko	ko			0		FAUX				
	Clavibacter michiganensis	0	3					0,0	ko	ko	2		0		VRAI	oui		x	
	Virose divers	2	3	1				1,4	ko	ko	3		0		VRAI	oui	oui	x	
	Liriomyza sativae							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Spodoptera eridania, Spodoptera frugiperda							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Bactrocera dorsalis							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Helicoverpa zea							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Keliferia lycopersicella							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Neoleucinodes elegantalis							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Tomato brown rugose fruit virus							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Tomato leaf curl New Delhi virus							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	
	Ralstonia solanacearum							0,0	ko	ko					FAUX	oui	oui	x	

Des objectifs nouveaux (au plan national)

- One health
- Biodiversité
- Pollinisateurs
- Un grand nombre de bioagresseurs « SORE » potentiellement détectés (PACA région sentinelle)
- Promotion du biocontrôle

Auxiliaire menacé

Le Rollier d'Europe, un auxiliaire

Parfois appelé « la pie bleue » en raison de sa morphologie, le Rollier est occasionnellement considéré (et traité) comme un nuisible (en zone viticole et en verger en particulier). Injustement soupçonné de consommer des fruits, comme la pie dont la morphologie et le gabarit ne sont pas si différents, le Rollier est à considérer comme un auxiliaire.



Photo : Rollier d'Europe avec proie. Source fr.wikipedia.org

C'est un **gros consommateur d'insectes**, il préfère les proies de belle taille, comme les **criquets**, et il s'en prend aussi aux **petits rongeurs** qui font l'erreur de sortir à découvert à sa portée. Noter aussi que pour satisfaire les besoins en calcium, il s'alimente aussi des petits escargots blancs qui prolifèrent en Provence.

L'espèce est menacée, même si ces dernières années, on observe en Provence une petite amélioration des effectifs. C'est une **espèce protégée** (Art. 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

Toutes espèces

Maladie de quarantaine : *Xylella fastidiosa*

Extrait d'une **INFORMATION RÉGLEMENTAIRE** de la DRAAF PACA (26 avril 2019)

Adventices : Ambrosie

L'ambrosie est une espèce exotique envahissante qui peut causer des dommages aux cultures (pertes de rendement, destruction des récoltes contaminées...).

De plus, le pollen de cette adventice peut provoquer des allergies chez les personnes sensibles.

A consulter : [Note nationale ambrosie 25juil2019](#)

REGLEMENTAIRE [Liste Biocontrôle du 11 juin 2020](#)

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »



EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

Texte complet à retrouver sur : [Note nationale abeilles et pollinisateurs v8](#)